

Rapport du Président

Séance publique du

lundi 20 juin 2022

N° CD-2022-3-2-2

N° applicatif 3432

2^{ème} Commission

Commission Dynamiques économiques, touristique, agricole, emploi et transitions énergétiques et climatiques

Service instructeur

Service de l'environnement

Service consulté

OPERATION SAINTE-CATHERINE 2022 PROPOSITION D'EXTENSION DU DISPOSITIF A L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

Résumé : Il vous est proposé d'étendre l'opération « Sainte-Catherine » à l'échelle du territoire de la Collectivité européenne d'Alsace et de valider le mode opératoire à l'échelle alsacienne, autour de l'organisation d'une fête de l'arbre fruitier et du verger. Cette opération festive, autour de projets de création ou d'extension de 7 vergers communaux répartis sur chacun des 7 territoires alsaciens, sera accompagnée d'animations ciblées sur le thème de l'arbre fruitier, des vergers et des fruits.

Le dispositif s'articulerait ainsi autour :

- d'un chantier de plantation participatif en présence de bénévoles de la commune, encadré par une association locale d'arboriculture,
- la remise des arbres aux gagnants du jeu-concours Sainte Catherine,
- la remise des arbres aux familles participantes de l'opération « une naissance, un arbre »,
- des animations co-organisées par les territoires et les communes ciblées sur le thème de l'arbre fruitier, des fruits, du verger, en lien avec les structures locales (associations, médiathèque, école de musique...).

Cette manifestation aura lieu à une date unique pour les 7 sites, le 26 novembre 2022 après-midi.

Le montant de l'opération Sainte-Catherine s'élèverait ainsi pour la Collectivité européenne d'Alsace à 21 000 € (acquisition de fruitiers haute tige pour les projets de vergers et le jeu-concours de la Sainte Catherine).

Il vous est proposé en 2022 d'étendre l'opération Sainte Catherine à l'échelle du territoire alsacien et d'envisager un dispositif à l'échelle alsacienne, plus festif, qui s'adressera à un large public à travers le soutien de notre collectivité à 7 projets de création ou d'extension de vergers communaux, répartis sur chacun des 7 territoires alsaciens.

Afin de donner la dimension conviviale à cet évènement, seront organisés sur chacun de ces 7 vergers communaux (ou à proximité pour les animations) :

- un chantier de plantation participatif avec des bénévoles de la commune, encadré par l'association locale d'arboriculture,
- la remise des arbres aux gagnants du jeu-concours Sainte Catherine,
- la remise des arbres aux participants de l'opération « une naissance, un arbre » (parents d'un enfant né en 2022),
- des animations co-organisées par les territoires et les communes ciblées sur le thème de l'arbre fruitier, des fruits, du verger, en lien avec les structures locales (associations, médiathèques, écoles de musique...), comme par exemple : exposition de différentes variétés de fruits et dégustation, lecture de contes, récital musical, atelier de cuisine à base de fruits...

Ces 7 projets seront choisis au sein de chacun des territoires d'ici fin août 2022. Les territoires prévoient et organiseront avec la commune et les structures locales, les chantiers participatifs de plantation et les animations festives sur le thème des vergers, des arbres fruitiers et des fruits.

Pour chaque projet, la commune-hôte s'engage à organiser un chantier citoyen en présence de 10 habitants bénévoles, à qui la Collectivité européenne d'Alsace offrira un fruitier haute tige en remerciement de leur investissement. Soit au total 70 fruitiers haute tige.

Pour le chantier de plantation lui-même, notre collectivité s'engage également à financer 10 fruitiers haute tige à chaque commune. Soit au total 70 fruitiers haute tige.

Les 7 communes s'engagent par ailleurs à :

- mettre à disposition le terrain,
- expliquer le projet aux bénévoles,
- installer et organiser le chantier en lien avec l'association locale d'arboriculture,
- animer et participer au chantier de plantation,
- suivre et entretenir le verger dans le temps.

Concernant le jeu-concours, la Collectivité européenne d'Alsace propose d'offrir 100 fruitiers haute tige par territoire, soit au total 700 arbres. Ce jeu-concours sera publié dans le magazine « Toute l'Alsace » de septembre et les réseaux sociaux de notre collectivité. Les gagnants seront invités à retirer leur arbre le jour de la manifestation dans la commune lauréate de leur territoire. Il en est de même pour les participants à l'opération « une naissance, un arbre » qui se feront connaître en amont de l'opération.

La Collectivité européenne d'Alsace prendra en charge financièrement l'acquisition des fruitiers haute tige, soit 840 au total (140 pour les communes et 700 pour le jeu-concours), représentant un budget prévisionnel total de 21 000 €.

Ces 7 manifestations se dérouleront le 26 novembre 2022 après-midi.

Pour 2022, je vous propose ainsi :

- d'étendre l'opération « Sainte Catherine » à l'ensemble du territoire de la Collectivité européenne d'Alsace,
- de valider le dispositif proposé, soit l'organisation d'une fête de l'arbre fruitier et du verger axée autour de 7 chantiers participatifs de création ou d'extension de vergers communaux (un par territoire alsacien), d'un jeu-concours ouvert à tous les alsaciens leur permettant de gagner un fruitier haute tige et d'animations sur ce thème en lien avec les structures locales,
- de prévoir une enveloppe budgétaire maximale de 21 000 € pour l'acquisition de 840 arbres fruitiers haute tige pour les chantiers participatifs de création ou d'extension de vergers communaux et le jeu-Concours de la Sainte Catherine, les crédits nécessaires étant imputés à l'opération P2250001-2557-21-2121-76.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY